

CM-2023-770 **PROCLAMATION - JOURNÉE INTERNATIONALE DES OMBUDSMANS –
12 OCTOBRE 2023**

CONSIDÉRANT QUE chaque 2^e jeudi d'octobre marque la journée internationale des ombudsmans;

CONSIDÉRANT QUE cette journée permet de souligner le rôle crucial des ombudsmans dans la protection des droits des citoyennes et des citoyens, la résolution des conflits et l'amélioration des services;

CONSIDÉRANT QUE le Bureau de l'ombudsman a été constitué par le conseil municipal en 2006, une telle proclamation contribuerait à démontrer l'importance que les élus et l'administration accordent à l'Ombudsman de Gatineau ainsi qu'à la valorisation de l'équité et à la promotion des services offerts aux citoyens et citoyennes de Gatineau :

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce conseil proclame le 12 octobre 2023 la « Journée internationale des ombudsmans » et qu'un porte-bannière soit placé à l'entrée de la Maison du citoyen.

Adoptée

Je, soussignée, M^e Véronique Denis, greffière de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

La greffière,



M^e Véronique Denis